



08 DECEMBRE 2021

## Extrait des décisions et des informations issues du Conseil Municipal

Présents :  
MME COUTADEUR,  
MME GRAVIER,  
MME GIRAUD,  
MME MATHIEU,  
MME PELLETIER,  
MME PLAGES,  
MME VALLENET,  
M BOIRE,  
M BOUDIN,  
M CHARASSE,  
M GAUTHIER,  
M MOJAL,  
M PARRAUD,  
M POTHIER,  
M SAUDREAU.  
Absents excusés :  
MME STOPYRA,  
M GODARD,  
M MARTIN.

### AFFAIRES GENERALES

#### Consultation pour le choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage en vue de l'aménagement de structures d'intérêt collectif et de services publics

Le Conseil Municipal étudie l'opportunité de repenser ses infrastructures et de leurs utilisations au service de la collectivité.

Afin de mener à bien ce projet dans les meilleures conditions, le Conseil Municipal souhaite lancer une étude préalable ; l'objectif est de pouvoir offrir à ses habitants des moyens à hauteur du développement de la commune.

C'est dans ce cadre qu'il est nécessaire de retenir un assistant à maîtrise d'ouvrage afin que celui-ci puisse soutenir la commune dans ce projet à la fois ambitieux mais plein de bon sens.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide de lancer une consultation pour le choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, selon une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics,
- autorise le Maire à signer tout document se rapportant à celle-ci.

### COMMISSION FINANCES

#### Décisions modificatives au budget communal 2021

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives suivantes :

##### 1/ Virements de crédits :

Désignation	Diminution sur crédits :	augmentation sur crédits :
Dépenses :		
compte 60623 : Alimentation	12 000.00 €	
compte 611 : Contrats prestations services		12 000.00 €
compte 61558 : Entretien autres biens mobiliers	7 500.00 €	
compte 6156 : Maintenance		7 500.00 €
compte 022 : Dépenses imprévues	3 200.00 €	
compte 2128 : Autres agencements	400 700.00 €	
compte 2151 : Réseaux de voirie		400 700.00 €
compte 6531 : Indemnités élus		3 200.00 €

##### 2/ Ouverture de crédits :

Dépenses compte 2031 : Frais d'études		+5 000.00 €
Recettes compte 1641 : Emprunts en euros		+5 000.00 €

### COMMISSION VIE SCOLAIRE ET ENVIRONNEMENT

#### - Personnel scolaire : Modification du temps de travail d'un agent

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la modification de la durée hebdomadaire de service d'un agent, en portant le temps de travail de celui-ci, de 31 h 00 à 35 h 00. Cette modification interviendra à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### INFORMATIONS

#### COMMISSION VIE SCOLAIRE ET ENVIRONNEMENT

- Sous traitance restauration scolaire : en raison de l'absence du cuisinier, la prestation de services confiée à l'entreprise API pour la confection des repas, est prolongée jusqu'au 02 janvier prochain.

- Services restauration scolaire et accueil de loisirs : en vue de la prochaine rentrée scolaire, une réflexion est engagée sur la création d'un « portail famille » ainsi que sur une refonte de la tarification actuelle.

Des propositions seront faites au Conseil Municipal dans les prochains mois.

## COMMISSION URBANISME-PATRIMOINE-VOIRIE-AGRICULTURE

Travaux : Le Conseil Municipal est informé que les travaux de création d'un mur de soutènement pour la fontaine située Route d'Entraigues, sont terminés. Un garde-corps installé par le Conseil Départemental ainsi qu'un aménagement paysager effectué par la commune, viendront compléter cette réalisation.

## COMMISSION FINANCES

Contrat de présence postale territoriale 2020-2022 : Un rapport formalisé qui a été établi par LA POSTE, est présenté aux élus. Ce document qui est réalisé dans le cadre du contrat de présence postale 2020-2022, doit être présenté pour toute évolution de l'amplitude horaire hebdomadaire du bureau de Poste.

A l'appui de ce rapport, LA POSTE informe la municipalité de la modification de l'amplitude horaire du bureau de Poste à compter de juin 2022, soit 15 heures d'ouverture au public contre 17 h 30 actuellement.

Le Conseil municipal prend acte de cette modification.

Campagne de stérilisation des chats errants : Elle est prévue du 1er février au 30 avril 2022. Les chats non identifiés seront capturés afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L.214-5 du Code Rural. L'identification de ces chats sera réalisée au nom de la commune.

Cette opération sera entièrement gratuite pour la commune.

## COMMISSION COMMUNICATION, CULTURE, COMMERCE ET SOCIAL :

Communauté de Brigade de Gendarmerie ENNEZAT/RANDAN/MARINGUES : Elle met à disposition des habitants l'application Panneau Pocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés les citoyens de diverses informations relatives à son actualité au quotidien (prévention, alertes cambriolages etc...). Le téléchargement de cette application est gratuit.

Communauté d'Agglomération de RIOM LIMAGNE ET VOLCANS :

↳ Service cohésion sociale : Un appel à projets permettant d'obtenir des financements, est lancé envers des opérations qui pourraient être menées en direction de la jeunesse. La commission a monté un dossier intégrant 3 sujets relevant de la politique jeunesse 2022 de la commune (aide étudiants, BAFA, CMJ : journée du Handicap) en vue d'obtenir une subvention.

↳ Assises de la Culture : En février dernier a été lancée une importante démarche de concertation. Cet état des lieux a permis d'établir un diagnostic afin de bâtir un projet culturel qui s'étalera de 2022 à 2030 et qui confirme l'engagement de la communauté d'agglomération en faveur du développement culturel pour son territoire et ses habitants ; il est construit autour de 3 axes :

- Construire une culture avec et pour tous les publics
- Développer la transversalité des actions des acteurs et des publics
- Créer une identité culturelle de territoire

## COMMISSION SPORTS FETES ET VIE ASSOCIATIVE

**En raison du contexte sanitaire et des directives préfectorales, la cérémonie des « vœux de la Municipalité », prévue le 07 janvier prochain à la salle des fêtes, est annulée.**

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL PREVU LE 17 JANVIER 2022 A 18 h 30**

*Suivez l'actualité de la Commune :*

⇒ **FACEBOOK** : [www.facebook.com/mairiechappes](http://www.facebook.com/mairiechappes)

⇒ **Application téléphone portable COMMAVILLE** : téléchargement sur **GOOGLE PLAY OU APPSTORE**

⇒ **Communication des décisions et informations du CONSEIL MUNICIPAL** :

↳ Par voie électronique, sur demande en Mairie

↳ Par papier : retrait du compte rendu en mairie ou commerces locaux.